



9 mars 2018

Programmation routière 2018-2020 - Investissements de plus de 187 M\$ sur le réseau routier de l'Abitibi-Témiscamingue

Rouyn-Noranda, le 9 mars 2018 ■ Afin d'offrir aux usagers de la route des infrastructures sécuritaires, performantes et durables, tout en contribuant au développement économique régional, le gouvernement du Québec investira 187 569 000 \$ sur le réseau routier de l'Abitibi-Témiscamingue au cours des deux prochaines années.

Le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, M. André Fortin, et le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, ministre responsable des régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec et député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, M. Luc Blanchette, en ont fait l'annonce aujourd'hui. Les investissements du gouvernement et de ses partenaires en Abitibi-Témiscamingue permettront la réalisation de projets routiers qui répondent aux besoins des familles et des entreprises.

Assurer votre sécurité sur les routes

La programmation prévoit des interventions visant à réduire le risque ou la gravité des accidents de la route. Il peut s'agir de l'installation d'un feu de circulation, de la construction d'un carrefour giratoire, de l'installation d'éclairage routier ou encore d'un nouvel aménagement pour la grande faune. À cet égard, un carrefour giratoire sera aménagé à l'entrée ouest de la voie de contournement de Val d'Or. Des bandes rugueuses seront également aménagées sur la route 117 dans la réserve faunique La Vérendrye.

Améliorer notre réseau routier

Cette programmation prévoit aussi des investissements visant à améliorer le réseau routier actuel par le réaménagement de carrefours, l'ajout de voies de virage ou par le redressement de courbes. C'est le cas pour l'aménagement de deux voies de dépassement sur la route 117 à la hauteur de la rivière Bousquet et de l'intersection de la Mine Doyon.

Préserver nos infrastructures

Le gouvernement posera des gestes concrets pour entretenir l'actif que constituent nos infrastructures, que ce soit en réparant ou en remplaçant des ponts, des ponceaux ou encore par le scellement de fissures ou le rehaussement d'accotements par l'ajout de gravier. En ce sens, la reconstruction du pont de Sainte-Gertrude-Manneville en est un bel exemple.

Procurer un meilleur confort de roulement

D'autres interventions sur le réseau viseront à assurer aux familles qui y circulent un roulement plus confortable, notamment par des travaux d'asphaltage de tout type, mais aussi par la reconstruction de la fondation d'une route. À titre d'exemple, un projet d'asphaltage est prévu sur la route 393 à Rapide-Danseur et à Duparquet.

Contribuer à notre développement économique collectif...

Cette programmation compte plusieurs initiatives qui outilleront les régions afin de maximiser leur potentiel de développement économique par exemple, par de nouvelles autoroutes ou routes très stratégiques. On n'a qu'à penser à l'asphaltage de la route 109 en milieu urbain à Amos, un secteur fortement sollicité par le transport lourd.

Favoriser le développement des transports actifs...

Dans une vision intégrée des transports, le Ministère propose également d'intégrer pleinement le développement des transports actifs aux systèmes de transport, entre autres par l'asphaltage d'accotements et l'aménagement de passerelles piétonnes et de pistes cyclables. C'est le cas de l'aménagement d'une piste cyclable de 8 kilomètres dans le cadre du projet de la voie de contournement de Rouyn-Noranda.

Citations

« Cette programmation routière représente bien plus que des chiffres d'envergure. C'est la capacité de mobiliser l'expertise et le savoir-faire d'un grand nombre de travailleurs pour livrer des projets qui auront un impact réel sur la qualité de vie des familles de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. C'est aussi un levier de développement économique crucial pour votre région. Je suis fier de leur présenter un carnet d'investissements qui, à terme, leur permettra de bénéficier d'infrastructures routières sécuritaires, performantes et durables. »

— André Fortin, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

« Les investissements annoncés aujourd'hui en transport traduisent la volonté du gouvernement de procurer aux résidents et résidentes de l'Abitibi-Témiscamingue les outils nécessaires pour s'épanouir ici, dans notre région. Les projets qui seront réalisés à même ces investissements feront une différence dans la qualité de vie de nos concitoyens et concitoyennes. Cette contribution se veut un signal clair que notre gouvernement croit au développement économique de l'Abitibi-Témiscamingue et à son potentiel de contribuer à l'essor du Québec. Je suis particulièrement fier de l'aménagement de deux voies de dépassement sur la route 117 qui améliorera la sécurité pour toute la population de façon significative. »

— Luc Blanchette, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, ministre responsable des régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec et député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue

« La programmation routière démontre l'importance de préserver des infrastructures et des routes sécuritaires tout en s'assurant de contribuer au développement économique de notre région. À cet égard, le nouveau carrefour giratoire sur la route 117, à l'entrée ouest de Val-d'Or, est l'exemple parfait du soutien de notre gouvernement à la sécurité de nos citoyennes et de nos citoyens. »

— Guy Bourgeois, député d'Abitibi-Est

Faits saillants

Ces investissements de 187 569 000 \$ pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue, dont 38 814 000 \$ provenant des partenaires, permettront :

- la réalisation de 69 chantiers;
- la création ou le maintien de 1 152 emplois.

Nombre de structures du Ministère dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue qui font l'objet d'interventions :

- Réseau du Ministère : 10
- Réseau municipal : 8

Le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports est le leader en matière de gestion du réseau routier supérieur et des ponts municipaux sous sa responsabilité. Plus grand donneur d'ouvrage au Québec, le Ministère compte plus de 6 000 employés, dont plus de 60 % travaillent principalement à la planification, à la conception et à la réalisation des travaux routiers qui relèvent de sa responsabilité.

Au cours des prochains mois, de nombreux chantiers routiers se dérouleront dans votre région. Le Ministère tient à rappeler aux usagers l'importance de redoubler de prudence afin d'assurer la sécurité de ses travailleurs.

Documentation

- [Liste des principaux projets de la région de l'Abitibi-Témiscamingue](#)  (1,0 Mo)

Lien connexe

- [Investissements routiers 2018-2020](#)



[© Gouvernement du Québec, 2019](#)